

METIER/BD

PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

SES ATOUTS

Chaque semaine, il dispense une vingtaine d'heures de cours. Il doit être capable de montrer l'exemple, tant en natation qu'en gym ou en sport collectif. Il doit s'adapter aux élèves, qu'ils soient passifs ou excités ! Pédagogie et enthousiasme lui sont indispensables pour transmettre.

SES ETUDES

Après un bac scientifique, il faut décrocher une licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). Puis il faut réussir le concours d'entrée au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique sportive (Capeps) dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Laura VAN PUymbroeck en 5^o2.

